

Les marchands ne lisent pas leurs polices

Quand un marchand s'assure, c'est-à-dire assure son stock ou l'édifice qu'il occupe contre le feu, il reçoit de chaque Compagnie qui a assuré sa propriété un contrat qui est connu sous le nom de police d'assurance contre le feu. Et nombreux sont les marchands qui, croyant à tort que ces polices indiquent simplement ce que les Compagnies doivent faire pour eux au cas où ils subiraient une perte par le feu (et par conséquent ne contiennent rien d'intérêt actuel) prennent leurs polices et, peut-être sans même enlever la bande ou l'enveloppe qui les entoure, les jettent de côté—pour les parcourir à quelque moment futur plus opportun. Toutefois, un tel moment se présente rarement à la généralité des marchands occupés. Supposons toutefois que nous soyons dans le bureau d'un marchand résolu à voir ce que ses polices d'assurance-feu contiennent réellement. Si sa propriété se trouve dans le North Dakota, par exemple, et s'il ouvre une des polices d'assurance-feu couvrant son stock, ce marchand peut trouver attaché à sa police un écrit conçu dans ces termes:

Forme type pour le North Dakota

Clauses concernant le pourcentage de la coassurance:

"Si en cas de perte, le montant total d'assurance sur la propriété couverte par cette police est inférieur à 50 p. c. de la valeur réelle en numéraire de cette propriété, cette Compagnie sera, en cas de perte ou dommages, responsable pour ladite portion seulement de tels pertes ou dommages, car le montant assuré par cette police ne concernera que lesdits cinquante pour cent de la valeur actuelle en numéraires de ladite propriété.

Fonctionnement d'une clause cinquante pour cent

D'une manière sommaire, ces mots ont pour but de dire au marchand que la Compagnie en question avait assuré son stock dans ces conditions, entre autres:

Pour être sûrement en mesure de réclamer en entier le montant de toute perte par le feu qui aura détruit cinquante pour cent au moins de la valeur de votre stock, vous devez pourvoir d'avance à ce que, quand une telle perte par le feu est subie par vous, l'assurance couvrant alors votre stock soit égale ou su-

périeure à la moitié de la valeur réelle en espèces du stock à cette époque.

Car, si à l'époque d'une telle perte par le feu, cette assurance contre le feu du marchand du North Dakota n'atteignait pas la moitié de la valeur de son stock, alors d'après la clause cinquante pour cent de la coassurance attachée à ses polices émises par ces Compagnies dont les polices contenaient cette clause, il n'aurait pas le droit de recueillir une plus grande proportion de sa perte que son assurance dans ces Compagnies ne comporterait jusqu'à cinquante pour cent.

Nous voyons ainsi qu'un des buts de la clause de coassurance est de pourvoir à ce qu'un homme dont la propriété est assurée contre le feu l'assure d'une manière adéquate, ou bien que lui-même supporte une part de pertes certaines.

La Prevoyance

Accidents et Maladies. Bris de Glaces.
Garanties et Cautiounnements.
Responsabilité de Patrons.

71a Rue St-Jacques - MONTREAL

POURQUOI

DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS

La Sauvegarde

- 1o **PARCE QUE** Ses taux sont aussi avantagés que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2o **PARCE QUE** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3o **PARCE QUE** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4o **PARCE QUE** La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5o **PARCE QUE** Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne française et que ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

Clauses souvent sans effet

Maintenant, signalons une erreur:

Beaucoup de personnes sont sous l'impression qu'une fois que la clause de coassurance est attachée à sa police, un marchand ne peut pas faire autrement que d'en ressentir les effets. Nous disons donc, sans équivoque, qu'il y a divers cas où, bien que chacune des polices d'un marchand puisse avoir été remplie de clauses de coassurance, aucune de ces clauses n'aurait le moindre effet à son détriment, c'est-à-dire que:

Les pertes totales annulent les clauses

Même si son stock n'est pas complètement détruit, si les dommages faits par le feu, etc., sont égaux ou supérieurs au pourcentage requis par l'assurance-feu, pourcentage que les clauses de ces coassurances déterminent, ces clauses sont (autant que cette perte est concernée) absolument sans effet.

(A suivre).

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 3 (6 janvier 1909).

1o Autour et à travers du Péloponèse, par B. de Jandin.

2o A travers le monde: La pêche en Basse-Dvina et les pêcheurs d'Arkangelsk, par Paul Labbé.—Questions politiques et diplomatiques: La réaction en Chine.—Révocation d'un Ministre libéral.—Dans le monde du travail: Pourquoi les Etats-Unis ont-ils toujours de mauvaises routes?—L'expansion coloniale: On néglige le Congo français. Réductions successives des travaux à effectuer.—Les abeilles tropicales transmettent-elles les maladies contagieuses?—A travers la nature: A quelles époques se produisent les phénomènes sismiques.—Prédictions pour les années 1909 à 1912.—Livres et Cartes.—Élevages exotiques.

Abonnements—France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes. Bureaux de la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1885e livraison (16 janvier 1909).—Le renard de la mer, par Georges-G. Toudouze.—Les complaisances de l'estomac, par P. de Mériel.—Les ours marins, par Miss Chief.—Une petite fille mal élevée, par Mme Charlotte Chabrier-Rieder.—Ce que donne la vigne.—Fantaisies photographiques: Images polyphases, par Frédéric Dillaye.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St Germain, 79, Paris.

LES Débits d'une Compagnie d'Assurance Industrielle forment UNE MINE NON DÉVELOPPÉE pour l'ASSURANCE ORDINAIRE. Notre Contrat à Salaire et à Commission offre des occasions exceptionnelles aux hommes qui peuvent faire à la fois de l'Assurance Industrielle et Ordinaire.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

Bureau Principal: EDIFICE UNION LIFE, TORONTO.

47 Succursales au Canada, de Vancouver à Halifax.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"